

# L'Union veut éviter la guerre des agences

■ Les Vingt-sept vont débattre de la relocalisation des agences européennes basées à Londres. Ô combien convoitées.

Un mot d'ordre : préserver la belle unité affichée jusqu'ici par les Vingt-sept, alors que viennent de s'ouvrir les négociations du Brexit. Un premier écueil se dresse sur la route des Européens : la question de la relocalisation post-Brexit dans l'Union des deux agences européennes installées à Londres – l'Autorité bancaire européenne (EBA) et l'Agence européenne des médicaments (EMA). On se bouscule en effet au portillon pour les "récupérer". Pour des questions de prestige et surtout en raison des retombées économiques de la présence des respectivement 900 et 200 membres de l'EMA et de l'EBA (et leurs familles) et des nuitées d'hôtel des visiteurs de ces agences.

La Belgique se verrait bien accueillir l'EMA dans le "greater Brussels area" (Bruxelles, Zaventem ou Louvain-la-Neuve sont citées comme sites potentiels). Amsterdam, Barcelone, Copenhague et Stockholm sont aussi en lice. L'Allemagne juge que Francfort serait le siège idéal de l'Autorité bancaire, prétention que lui conteste Luxembourg. La France, elle, est carrément candidate pour accueillir les deux agences. Bref, avec une vingtaine de pays candidats, le risque existe que la discussion vire à la querelle de chiffonniers.

L'affaire est à moitié bien embarquée. Mardi, à Bruxelles, les ministres des Affaires européennes ne sont pas parvenus à trouver un accord sur les critères de choix des agences, ni sur la façon dont le choix sera opéré entre les villes candidates. La patate est donc renvoyée aux chefs d'Etat et de gouvernement, qui discuteront ce sujet jeudi soir.

Proposés par les présidents de la Commission et du Conseil européen, Jean-Claude Juncker et Donald Tusk, les critères "objectifs" (plus ou moins, selon les cas) sont les suivants : la capacité d'accueillir les agen-

ces dès le Brexit effectif; l'accessibilité du site; l'accueil scolaire (international) des enfants du personnel; les possibilités d'emploi pour les conjoints et l'accès à la sécurité sociale, la "continuité" du travail des agences et, "last but not least", la répartition géographique des agences dans l'UE. A l'aune de ce dernier critère, les pays d'Europe centrale et orientale font valoir que c'est leur tour. Ni la Bulgarie, ni la Roumanie, ni la Slovaquie n'accueillent d'agence européenne, pas plus que Chypre ou Malte. D'autres Etats membres insistent surtout sur les autres critères, qui favorisent les villes de dimension internationale.

Qui va voter, sur quoi, et comment ?

Les candidatures doivent être déposées le 31 juillet au plus tard. Elles seront évaluées par la Commission qui fera rapport aux Vingt-sept. "Elle ne sélectionnera pas les villes candidates, elle n'en exclura aucune et n'établira même pas un classement. Le but est que l'on sache à quoi s'en tenir", précise un diplomate. Mais d'autres pays, dont l'Italie souhaitent donner un rôle accru à l'exécutif européen dans le processus de sélection.

Les modalités de vote font aussi débat. L'idée d'un choix en trois tours, "à la mode de l'Eurovision" a été évoquée. Au premier, les Etats membres choisissent trois villes, auxquelles ils accordent, trois, deux et un points; ils n'attribuent qu'un seul point au second tour. Si aucune ville ne recueille 14 points, on procède à un troisième

tour. Ce mode de scrutin déplaît à certaines capitales, qui l'estiment "en déconnexion" avec l'objectivité des critères. L'autre option serait un plus traditionnel vote à la majorité qualifiée (55 % des Etats membres représentant 65 % de la population des Vingt-sept).

Ce vote est censé intervenir en automne. Reste à savoir s'il se tiendra au Conseil Affaires générales ou si, pour la troisième fois en trois ans, le Conseil européen procédera à un vote. Quoi qu'il en soit, "il faut une décision rapide, claire et nette", dit-on du côté belge. Une bataille pour les agences est un luxe que l'Union ne peut pas vraiment se permettre.

Olivier le Bussy

Une vingtaine de pays sont candidats pour accueillir qui l'Autorité bancaire européenne, qui l'Agence des médicaments... qui les deux.